

**CONSEIL DE QUARTIER RENNES**

**Réunion du mercredi 19 juin 2024**

**PROCES-VERBAL**

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Emmanuel PIERRAT, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup>, Conseiller régional d'Ile de France, en date du vendredi 7 juin 2024, les membres du Conseil de Quartier Rennes se sont réunis sous la présidence de Monsieur Emmanuel PIERRAT, le mercredi 19 juin 2024 à 18h30.

**Etaient présents :**

**1<sup>er</sup> collège (Élus et Personnalités Qualifiées) :**

Monsieur Emmanuel PIERRAT, Personnalité Qualifiée ;

Madame Christine de KERCHOVE, Personnalité Qualifiée.

**2<sup>e</sup> collège (Associations) :**

Monsieur Martin JULIENNE (La Maison MAGIS) ;

Monsieur Jean-Paul LAURAS (Partage 5, 6, 7) ;

Madame Anne-Laure BICHOT (Mes Parents de l'école Madame).

**3<sup>e</sup> collège (Habitants) :**

Monsieur Georges LABBE, membre titulaire ;

Monsieur Florent CAYER-BARRIOZ, membre titulaire ;

Monsieur Louis JOUVE, membre suppléant.



**Membre excusé ayant donné pouvoir :**

Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, donne son pouvoir à Monsieur Emmanuel PIERRAT, Président du Conseil.

**Étaient excusées :**

1e collège :

Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6<sup>e</sup>.

2<sup>e</sup> collège :

Monsieur Xavier GUESPEREAU (AGF).

3<sup>e</sup> collège :

Monsieur Patrice BECU, membre titulaire ;

Madame Camille SEGOUIN, membre titulaire ;

Madame Marileine TOINET, membre titulaire ;

Madame Diane D'OLEON, membre suppléant ;

Monsieur Gaspard RICHARD, membre suppléant.



## **Introduction :**

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024 ;
2. Intervention de Caroline PRATT, chargée de communication à la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) ;
3. Budget participatif 2024 : liste de projets pour le 6<sup>e</sup> ;
4. Point sur les groupes de travail ;
5. Organisation d'une marche exploratoire ;
6. Questions diverses.

## **1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024**

Le procès-verbal de la séance du 12 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

## **2/ Intervention de Caroline PRATT, chargée de communication à la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE)**

Le Président donne la parole à Caroline PRATT, chargée de communication à la DPE afin qu'elle présente son service et ses actions.

Caroline PRATT explique en préambule que son service est une division territoriale qui gère la collecte des déchets et la propreté de l'espace public des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements. Concernant son organisation, l'équipe du 6<sup>e</sup> est composée de 4 ateliers territoriaux répartis sur l'ensemble de l'arrondissement d'où les bennes de collecte partent et de 2 ateliers engins avec 3 équipes dont une créée très récemment pour les urgences propreté. Au niveau des moyens humains et mécaniques, il y a 318 éboueurs sur les 2 arrondissements, 11 bennes de collecte pour les ordures ménagères ou déchets recyclables, 5 bennes de collecte de verre gérées par le secteur privé et 4 véhicules de ramassage d'objets encombrants.

La DPE constate un fort potentiel d'amélioration du tri à Paris et prend l'exemple des poubelles vertes dont un tiers des déchets sont en fait destinés aux poubelles jaunes. Elle ajoute qu'un immeuble sur cinq ne dispose pas de l'ensemble des bacs de tri faute de place. Un effort est donc nécessaire de la part des co-propriétés.

Elle détaille ensuite les modes de tri et leur fonctionnement. Elle indique que la collecte concerne les déchets ménagers dont ceux des entreprises, les bio-déchets notamment sur les marchés, les déchets recyclables et les corbeilles de rue. Elle précise que le verre, les collectes complémentaires des corbeilles de rue dans les axes touristiques et certaines collectes de déchets alimentaires dans les établissements municipaux comme les écoles sont gérés par le secteur privé. Elle rappelle qu'en

amont, le tri des particuliers doit comprendre celui des déchets ménagers collectés tous les jours (bac vert), des emballages de toutes natures collectés 3 fois par semaine (bac jaune) et du verre collecté une fois par semaine (bac blanc). Elle précise que ces ordures ménagères sont ensuite traitées sur les différents sites du SYCTOM. Pour la collecte des professionnels, la collectivité a l'obligation de leur proposer ses services. Enfin, la Ville de Paris a mis en place un service de collecte des encombrants pour les particuliers. Celui-ci est gratuit et fonctionne à la demi-journée sur rendez-vous. À ce sujet, elle estime que le civisme des Parisiens est nécessaire pour éviter les dépôts sauvages.

Caroline PRATT annonce la mise en place d'un nouveau service géré par l'éco-organisme « Ecosystem » qui permet aux Parisiens de donner son électroménager à domicile sur rendez-vous. Elle ajoute que des collectes solidaires sont organisées dans l'arrondissement certains week-end pour permettre aux habitants d'apporter leur déchets électriques et électroniques.

Elle présente ensuite les différents dispositifs de collecte des déchets sur l'espace public comprenant les colonnes à verre, les corbeilles de rue, les bornes textiles, le trimobile, les bacs bio-déchets et la station Trilib'. Elle rappelle qu'en 2025, le tri sur l'espace public sera obligatoire. Pour la collecte des bio-déchets, des bornes dédiées aux usagers sont disponibles sur tous les marchés alimentaires. Les stations Trilib' vont être déployées dans l'arrondissement avec un module pour accueillir les bio-déchets. La valorisation de ces derniers est essentielle car ils sont le plus souvent transformés en énergie notamment en Biogaz.

Caroline PRATT explique que la politique de la Ville de Paris prévoit le déploiement des points d'apports volontaires notamment le trilib' pour accueillir les déchets alimentaires des co-propriétés, commerçants et riverains. Dans le 6<sup>e</sup>, de nombreuses contraintes techniques existent. En effet, le trilib' étant très grand et les rues du 6<sup>e</sup> souvent très étroites, il est difficile de trouver un emplacement. D'autre part, il convient d'obtenir l'accord des ABF. Enfin les co-propriétés s'opposent souvent à l'installation d'un trilib' devant leurs immeubles. Elle rappelle qu'une expérimentation a été menée dans trois arrondissements avec une collecte en porte à porte qui au final a été arrêtée par faute de résultats satisfaisants et à cause d'un coût trop élevé. Elle annonce qu'une campagne de sensibilisation sur les Trilib' sera organisée en octobre 2024 et ajoute que son service met à disposition des usagers des supports de communication.

Georges LABBE demande s'il y a encore la possibilité de déposer ses objets directement à la déchèterie ? Caroline PRATT répond positivement.

Florent CAYER-BARRIOZ s'interroge sur le bilan en chiffres de la collecte des déchets alimentaires pour le 6<sup>e</sup>. Il s'intéresse également à l'empreinte carbone que cela génère. Caroline PRATT indique qu'elle transmettra les chiffres connus à la Coordinatrice. Concernant le bilan carbone, elle rappelle que la seule solution pour qu'il diminue c'est d'agir sur la réduction de la production des déchets.

Louis JOUVE évoque la situation d'un vélo accroché aux grilles de la station de métro Saint-Placide qui est laissé à l'abandon malgré de nombreux signalements. Caroline PRATT explique que lorsqu'il s'agit d'une épave, cette dernière est systématiquement enlevée. Pour les vélos en bon état, la Police Municipale ne peut pas intervenir.

Christine de KERCHOVE demande comment faire en sorte que les restaurateurs utilisent les bons bacs pour leurs déchets. En effet, certains d'entre eux profitent des poubelles situées sur la voie publique causant de nombreux débordements. Caroline PRATT indique que la Police Municipale verbalise ces établissements lorsqu'elle constate ce genre de situation.

### **3/ Budget participatif 2024 : liste des projets pour le 6<sup>e</sup>**

La Coordinatrice rappelle que suite à la commission ad hoc du 6<sup>e</sup> arrondissement qui s'est tenue le mardi 28 mai à 17h30, six projets ont été retenus et seront soumis au vote des Parisiens du 5 au 24 septembre. Elle cite ensuite les projets ainsi que leur coût :

- brumisateurs urbains adaptés aux Fontaines Wallace (9000 euros) ;
- restaurer la chapelle Saint-Denis de l'église Saint-Sulpice (400 000 euros) ;
- installation de tables de ping pong dans les jardins de l'Observatoire (70 000 euros) ;
- des toitures végétalisées pour le groupe scolaire Saint-Benoît (236 500 euros) ;
- des maraudes à vélo pour la Protection Civile (15 000 euros) ;
- un environnement rafraîchi pour nos crèches et nos écoles (595 000 euros).

Elle signale ensuite qu'une urne pour le vote sera disposée comme chaque année à l'entrée de la Mairie du 6<sup>e</sup>, au centre André Malraux ainsi qu'au Marché Raspail. Elle indique qu'une urne sera également présente lors des divers événements du mois de septembre organisés par la Mairie : le carrefour des sports le samedi 7 septembre, le forum des associations le samedi 14 septembre et le Vide-greniers des Conseils de Quartier le dimanche 15 septembre.

Elle précise que c'est un vote au jugement majoritaire qui permet d'affiner les résultats et de pouvoir s'exprimer lorsqu'on n'est pas favorable à un projet. Elle ajoute que l'enveloppe allouée au 6<sup>e</sup> arrondissement est de 1 010 000 euros.

### **4/ Point sur les groupes de travail**

Le Président rappelle que trois groupes de travail ont été créés : «La commercialité de la rue de Rennes et son éco-système » avec comme référent Louis JOUVE, « Nuisances » avec Florent CAYER-BARRIOZ et « Accessibilité » avec Céline HERVIEU. Il signale que ces groupes ne s'étant pas encore réunis, ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil.

Anne-Marie BICHOT suggère de créer un groupe de travail sur les mobilités.

### **5/ Organisation d'une marche exploratoire**

Le Président rappelle qu'à l'automne 2024, une marche exploratoire sera organisée par le groupe de travail « Accessibilité » pour faire un point à ce sujet.

## **6/ Questions diverses**

Louis JOUVE souhaite mettre à l'honneur certaines institutions notables du quartier en organisant des visites. Il évoque l'Institut Catholique de Paris, la Mission des Initiatives Etudiantes (MIE) ou encore le Centre Paris Anim' Richard WRIGHT. Florent CAYER-BARRIOZ propose quant à lui de rencontrer les entrepreneurs de l'incubateur de start-up « Agoranov ».

Les Conseillers sont unanimement d'accord pour ces choix de visites.

Georges LABBE constate régulièrement des épanchements d'urine près du mur de la rue Madame derrière la caserne des pompiers. Il souhaite trouver une solution et suggère d'installer un dispositif anti-urine.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuel PIERRAT lève la séance à 20h20.

**Emmanuel PIERRAT**

**Président du Conseil de Quartier**

